



snalc

de l'école au supérieur

► **Communiqué de presse**

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC_national

SITUATION SANITAIRE : IL FAUT ANTICIPER !

Le **SNALC** a pris connaissance des annonces faites ce jeudi quant au « renforcement » du protocole sanitaire dans les écoles, collèges et lycées.

Pour le **SNALC**, la mesure annoncée la plus importante est d'avoir des campagnes de tests massives, notamment quand plusieurs cas sont avérés dans un établissement. Le **SNALC** y a toujours été favorable, et tient à rappeler que l'on a pris un retard certain en la matière. Il demande que l'on établisse un suivi quantitatif du nombre de tests réalisés dans l'Éducation nationale, et du nombre d'établissements bénéficiaires de telles campagnes dans chaque académie.

Pour le reste, le **SNALC** prend acte que le renforcement du protocole se résume globalement à faire pratiquer l'EPS en extérieur en pleine période hivernale... les mesures concernant les cantines étant quasi identiques à ce qui existe déjà dans le protocole actuel. S'il comprend les raisons poussant à une telle mesure, le **SNALC** rappelle qu'on ne peut pas modifier d'un claquement de doigt l'organisation annuelle des cours d'EPS, ni trouver d'installations sportives en extérieur par magie.

Le **SNALC** continue de dénoncer la politique sanitaire « à la carte », où chaque lycée adapte ou n'adapte pas ses effectifs sur des critères qui sont loin d'être toujours des critères sanitaires. Les collèges et les écoles primaires, quant à eux, demeurent dans le « débrouillez-vous ». Il n'est enfin plus tenable d'entendre le double discours du ministre, qui demande en même temps un renforcement des règles sanitaires et le maintien du maximum de cours pour les élèves de terminale, car il n'a toujours pas annoncé la non-tenue des épreuves de spécialité du baccalauréat général et technologique à la mi-mars. Par cette position acrobatique, il met personnels, élèves et parents dans des états de tension et de conflits qui pourraient être évités.

Le **SNALC** portera tous ces éléments, et de nombreux autres, lors du point sur la situation sanitaire qui aura lieu lundi prochain entre le ministère et les organisations syndicales représentatives. Il continuera de signaler que nous ne serions aujourd'hui pas en mesure d'anticiper correctement dans nos écoles, collèges et lycées, une importante dégradation de la situation sanitaire.

Paris, le 14 janvier 2021

Contact : Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, girardsnalc@yahoo.fr

SNALC. De l'école au supérieur